

RACE PORCINE.

D A P. Belaire	1 porc de l'année	24,00
F. Dubois	1 do do	27,00
Wm. Rodden	1 do do	20,00
John Kimpton	1 do do	21,00
F. Kimpton	1 femelle do	16,00
A. Kimpton	1 do do	15,00
D. A. P. Belaire	1 do do	21,00
A. Laviolette	1 do do	15,00
Wm. Kimpton	1 do do	19,00
Wm. Rodden	1 femelle et petite	30,00
Dr J. Lachaine	1 mâle âgé	28,00
J. N. Féré	1 femelle âgée	40,00
F. Gauthier	1 do do	46,00
T. Bélisle	1 do do	47,00

Valeur de la race porcine..... \$369,00

GRAND TOTAL

Race—Bovine	.....	\$1354,50
do —Chevaline	.....	1256,00
do —Porcine	.....	369,00
		\$2979,50

CHRONIQUE AGRICOLE

Le Sorgho.

M. Lamouche, qui a réussi à faire mûrir la plante du sorgho, cette année, comme nos lecteurs en ont été informés par notre excellent ami, M. Perrault, le député de Richelieu, a eu l'obligeance de nous apporter un specimen de sirop qu'il a extrait de la canne cultivée par lui. Le sirop a une belle apparence, quoique M. Lamouche n'ait pas encore eu le temps d'apprendre à le clarifier. Il a la même couleur que celui que l'hon. M. Chaffers nous a envoyé; mais le procédé tout primitif que M. Lamouche a employé, laisse à son sirop le goût du rai.

Au reste, il n'en a extrait qu'une demie pinte cette année. Il se propose de semer l'année prochaine les trois livres de graine qu'il a récoltées.

Il en semera une livre par arpent, laissant un espace de trois pieds entre chaque butte et de cinq pieds entre chaque sillon. Cette espace de trois pieds facilite l'opération de l'extirpateur ou du sarclage.

M. Lamouche compte sur un rendement de trois cents gallons par arpent. Dans le Sud, la canne à sucre rend de sept à huit cents gallons par acres. Et comme M. Redpath, le propriétaire de la grande raffinerie de Montréal, dit à M. Lamouche qu'il paierait ce sirop 30 cents le gallon, même à l'état peu perfectionné dans lequel se trouve la petite quantité extraite cette année par M. Lamouche, le rendement serait très-avantageux, très-lucratif; d'autant plus que cette culture coûte peu cher.

La culture même n'est pas coûteuse et la distillation du sirop est très-économique. Nous croyons que le rendement de chaque arpent ne terrain consacré à cette culture, ne vaudrait pas moins de vingt louis par arpent. C'est une belle perspective. Si nos cultivateurs ont un peu d'esprit d'entreprise, ils devront l'année prochaine faire des essais considérables.

Ils ne peuvent craindre de perdre le fruit de leurs labeurs. En coupant la plante à l'époque convenable, lorsqu'elle est remplie de son suc précieux, c'est à dire avant qu'elle ne soit mûre, ils pourront facilement la broyer et la faire bouillir, et quelque soit le sirop qu'ils en obtiendront, M. Redpath leur en paiera la valeur, qui ne manquera pas d'être suffisante pour leur procurer un joli bénéfice. Ils auront en même temps la satisfaction d'avoir enrichi leur pays d'une nouvelle industrie.—*Union Nationale.*

Culture du tabac.

Les habitants de Saint-Laurent, comté de Montmorency, doivent à leur député, l'hon. Jos. Cauchon, la magnifique récolte de tabac qu'ils ont faite cette année. L'essai, fait en petit, a eu d'heureux résultats; puisque le tabac récolté est d'une qualité supérieure et fournit amplement aux besoins de la consommation. L'élan est donné. Tous sont bien décidés à agrandir leur petit champ de tabac l'année prochaine, et surtout à témoigner leur reconnaissance, à la première occasion, à celui qui n'a rien épargné pour leur faire adopter cette culture.—(*Journal de Québec*)

Vente de moutons

Un agriculteur de ce township, dit le *Fergus Constitution*, un M. Tindale, a vendu dernièrement cinq béliers qui lui ont rapporté la jolie somme de 135 piastres. Les acheteurs sont: M M. Alexandre Murton, de Bentin, comté de Grey, Haut-Canada, qui a payé pour un belier \$20; Joseph Powley, de Peel, comté de Wellington, idem \$20; John Page; Mary Borough, idem \$20; John Hackney; Carrick, comté de Huron, idem \$40; Elam Vrooman, Garafraxa, idem \$35.

Maladie des cochons

—La maladie règne sur les cochons en Irlande avec une violence qui semble ne point s'abattre, et si elle ne cesse bientôt ses ravages, la race porcine y sera aussi rare que les cygnes, dit une feuille anglaise. Dans un circuit d'environ un demi-mille pas moins de 100 à 150 de ces animaux ont été victimes de la maladie, dans une seule semaine. Un pauvre petit fermier, vivant sur une ferme de 10 acres, en a perdu 5 sur 6, sur lesquels il comptait pour payer sa rente de novembre. Un autre en a perdu 2 sur 3, valant de 3 louis 10 schellings à 4 louis sterling chaque; et le mal va ainsi ravageant depuis le cochon complètement élevé jusqu'au cochon qui tète.—(*Journal de Québec.*)

CURIEX.—M. Jean-Marie Desjardins, habile cultivateur de Ste.Scholastique, a eu la curiosité de faire l'expérience suivante: "Le 2 septembre il mit à l'engrais un porc pesant 288 livres. Après un traitement particulier qu'il a inauguré et constamment

suivi, il repêso cet animal le 25 octobre, et l'a trouvé pesant 518 livres. Ainsi, le porc en question a dû augmenter son poids d'à peu-près 4½ lbs. par jour. Avis aux cultivateurs.

ANNONCES.



DISTRICT DE KAMOURASKA. Une Session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction criminelle pour le district de Kamouraska, sera tenue au Palais de Justice de Saint-Louis de Kamouraska, MARDI, le CINQUIEME jour de DECEMBRE prochain, à NEUF heures avant midi.

Je donne avis par ces présentes à toutes les personnes désirant agir contre les prisonniers, détenus dans la prison commune de ce district, d'être là et alors présentes, pour procéder contre eux, en autant qu'il sera juste; je donne avis pareillement à tous les Juges-de-Paix, Coronaires, Constables et officiers de la paix dans et pour le dit district, de comparaître personnellement avec leurs rôles, actes d'accusation et autres documents pour faire ce qui dans leurs différentes charges, doit être fait par eux.

V. TACHÉ, Shérif.

Bureau du Shérif, St. Louis de Kamouraska, 1er décembre 1865.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun: le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame V. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B.C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Proc.